

DOSSIER D'INSCRIPTION. LA GARDE 2025/2026

Nom et Prénom de l'élève : _____
Date de naissance : _____ Tel : _____
Adresse : _____
Mail (en majuscule): _____@_____

RESPONSABLES LÉGAUX (En cas de parents divorcés, renseigner les informations pour les 2 parents).

Nom : _____ Tel : _____

Nom : _____ Tel : _____

- ☐ J'ai pris connaissance et accepte le règlement intérieur.
☐ J'ai lu et répondu NON au questionnaire de santé, le cas échéant
Je fournis un certificat médical.

Signature (Parents si mineur)

- | | | |
|---|----------|--------------|
| ☐ Éveil | | |
| ☐ Baby Jazz | | |
| ☐ Initiation classique | | |
| ☐ Initiation modern | | |
| ☐ Préparatoire modern | | |
| ☐ Préparatoire classique | | |
| ☐ Street enfant | | |
| ☐ Hiphop dancehall enfant | | |
| ☐ Contemporain enfant | | |
| ☐ Tissu aérien | Enfant | Ado / adulte |
| ☐ Break | Mercredi | Jeudi |
| ☐ Prépa-avancé modern | Mercredi | vendredi |
| ☐ Prépa-avancé street | | |
| ☐ Classique prépa avancé | | |
| ☐ Pré-ado Modern | Mercredi | Vendredi |
| ☐ Pré-ado contemporain | | |
| ☐ Pré-ado Hiphop dancehall (Lisa) | | |
| ☐ Classique moyen / avancé | | |

- | | | |
|---|----------|----------|
| ☐ Modern ado 2 | Mercredi | Vendredi |
| ☐ Street ado/adulte (Jo) | | |
| ☐ Dancehall ado/adulte (Jo) | | |
| ☐ Hiphop ado/adulte (Jo) | | |
| ☐ Contemporain ado/adulte | Lundi | Jeudi |
| ☐ Hiphop dance hall ado (Lisa) | | |
| ☐ Danse africaine | | |
| ☐ Modern adulte débutant | | |
| ☐ Modern adulte 1 | | |
| ☐ Modern adulte 2 | | |
| ☐ Cabaret | Mardi | Jeudi |
| ☐ Danses urbaines adulte | | |
| ☐ Cabaret / talon | Mardi | Jeudi |
| ☐ Classique adulte | | |
| ☐ Cours technique classique/ pointes | | |
| ☐ Cours technique modern: (précisez lequel) | | |
| | | |

TARIFS : 22 euros d'adhésion annuelle pour tous.

1 cours/semaine 35€/mois (350€/année)
2 cours/semaine 45€/mois (450€/année)
3 cours/semaine 55€/mois (550€/année)
4 cours/semaine 65€/mois (650€/année)
5 cours/semaine 75€/mois (750€/année)
FREE PASS 80€/mois (800€/année)

Nombre de cours semaine Tarif :

Nombre de chèques :

Espèce :

Montant en chèque vacances : + 3% pour les frais

Code pass sport :

RÉDUCTION : valable Uniquement sur les plus petits forfaits - 10% à partir du 2ème membre de la même famille (fratrie ou parent/enfant)

PIÈCES À JOINDRE À L'INSCRIPTION : La fiche d'inscription COMPLETE

. RÈGLEMENT EN TOTALITE DES COTISATIONS (COTISATIONS + FRAIS D'ADHÉSION)

. Règlement intérieur signé

. Avoir lu et répondu NON au questionnaire de santé CERFA ou fournir

Un certificat médical pour la pratique de la danse.

CURSUS CONCOURS :

. 1 photo d'identité

. Copie du passeport ou pièce d'identité

. Règlement des frais concours

. Document d'engagement concours signé et complété

REGLEMENT INTERIEUR

Cours : Dès 7 ans, nous conseillons fortement aux élèves de suivre un cours de bases classiques, modern ou contemporain pour toute inscription au cours de « danses urbaines ».

Accès : L'accès aux salles n'est autorisé que pieds nus ou en chaussures de danse adaptées (chaussures de ville interdites) ; accès interdit aux personnes qui ne font pas partis de l'école de danse. Interdiction de mâcher du chewing-gum; les portables doivent être en silencieux et restent dans le vestiaire !!!!!

INTERDICTION de FILMER ou PHOTOGRAPHIER les cours de danse sans autorisation préalable de la direction et du professeur.

Tenues de danse : Une tenue adaptée à chaque discipline est exigée, les cheveux sont attachés et tirés en arrière. Pour les cours de classique une tenue est imposée par le professeur.

Pas de grosses boucles d'oreilles en cours (tenue de ville interdite, jean slim INTERDIT).

Assurance : Une assurance responsabilité civile professionnelle est souscrite par l'association. Les élèves ayant un problème de santé doivent IMPERATIVEMENT le signaler lors de l'inscription. Nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne les objets de valeurs laissés dans le studio. Le parking n'est pas sous notre surveillance. Merci d'accompagner et de récupérer vos enfants jusqu'au hall du studio.

Cotisations : Le règlement des cotisations s'effectue en TOTALITE lors de l'inscription (de 3 à 10 chèques selon le forfait choisi). Tout trimestre commencé est dû. Le montant de la cotisation est calculé sur un total annuelle de septembre à juin afin de pallier aux mois à 5 semaines mais également aux vacances scolaires et éventuels jours fériés.

Aucun remboursement ne pourra être demandé même en cas de blessure. En cas de grossesse ou des blessures graves un avoir sera éventuellement accordé pour l'année suivante (même cas pour les blessures avec certificat médical avec des pathologies lourdes, expliquées, prouvées et empêchant toute pratique sportive pour l'année en cours). En cas de pandémie des cours en ligne seront mis en place afin de garder le lien avec nos élèves et de continuer à leur transmettre notre enseignement du mieux possible. Aucun remboursement ne sera proposé mais des stages GRATUITS seront mis en place d'une valeur bien plus conséquente.

Vacances Scolaires et jours fériés : Pas de cours de danse pendant les vacances scolaires mais ATTENTION le premier samedi des vacances scolaires TOUS les cours de danse sont maintenus. Hors vacances scolaires, tous les cours de danse sont maintenus même les jours fériés.

SIGNATURES du responsable légale et de l'élève.

JE M'ENGAGE À RESPECTER LE PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR. J'atteste avoir renseigné le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques (arrêté du 21 mai 2021).

GALAS

La participation aux galas de danse n'est pas obligatoire mais c'est l'aboutissement d'un travail commun entre tous les élèves d'un cours et leur professeur. C'est également un moment fort en émotions et en partage.

La participation aux galas impose des coûts de costumes et une totale présence aux répétitions ainsi qu'une régularité aux cours de danses.

GALA fin du 1^{er} trimestre (fête de fin d'année).

- Gymnase de La Garde SAMEDI 03 JANV. Ce gala concerne tous les élèves de La Garde et de Pignans.

GALAS DE FIN D'ANNÉE :

Répétitions OBLIGATOIRES : Répétition les 2 dimanches avant le gala. Répétition générale sur scène les jours de gala.

- **2 et 3 Juillet 2026 au Casino de Hyères.** Ce gala concerne TOUS les élèves du Studio Vibe'S La Garde.

Tarifs : places 24 € (sauf si augmentation du Casino).

- Gala à Pignans (en plein air gratuit) : ce gala concerne tous les élèves de Pignans et les classes concours de la Garde. (date à valider avec la Mairie).

TARIFS COSTUMES : 20€/chorégraphie (DONC PAR COURS)

- gala 1^{er} trim : les costumes doivent être réglé au plus tard le 04 novembre 2025
- gala de JUIN : les costumes doivent être réglé au plus tard le 31mars 2026

Les costumes sont conservés par les élèves.

SIGNATURES du responsable légale et de l'élève